

Togo: Décalage des dates des différents examens scolaires



Les dates des examens fixées pour le compte de l'année scolaire 2020-2021 connaissent depuis mardi une modification. La décision est prise par les 3 ministres en charge du secteur de l'éducation.

Les ministres des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Dodzi Kokoroko, du ministre délégué en charge de l'enseignement technique et de l'artisanat, Kokou Hodin et ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Majeste Ihou Wateba ont décidé de décaler les dates des examens.

Le léger décalage des dates d'examens scolaire s'explique par le retard sur le programme pédagogique. Les 3 ministres ont alors pris un arrêté interministériel pour fixer les

nouvelles dates.

Ainsi, le certificat d'étude du premier degré (CEPD) se tiendra du 15 au 17 au lieu du 2 au 4 juin 2021.

Le BAC1 du 28 juin au 3 juillet et non du 7 au 12 juin. Le BEPC, du 12 au 16 juillet et non du 29 au 2 juillet et le BAC2, du 19 au 24 juillet au lieu du 12 au 16 juillet.

En ce qui concerne le Brevet de Technique Supérieure (BTS), les candidats composeront du 27 au 31 juillet au lieu du 5 au 10 juillet pour l'écrit et l'oral du 5 au 16 juillet au lieu du 21 juin au 3 juillet 2021.